



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'emploi

Question au Gouvernement n° 2441

Texte de la question

## EMPLOI DES SENIORS

M. le président. La parole est à M. Laurent Wauquiez, pour le groupe de l'UMP.

M. Laurent Wauquiez. Monsieur le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement, la France s'illustre par son très faible taux d'emploi des seniors : 38 %, alors qu'il s'élève par exemple à 70 % en Suède. Cette particularité se révèle de plus en plus inacceptable au regard de deux tendances de fond : d'une part, le choc démographique qui a débuté doit nous inciter à développer le taux d'emploi des plus de cinquante ans ; d'autre part, alors que l'équilibre des régimes de retraite suppose que l'on travaille plus longtemps, on ne peut continuer à ignorer la situation des seniors écartés du marché du travail.

Derrière les chiffres anonymes se cachent des situations douloureuses : pour un chômeur, avoir plus de cinquante ans revient trop souvent à être, de fait, exclu de l'emploi. Quelque active que soit sa recherche, les dispositifs d'accompagnement de l'ANPE ne sont pas conçus pour lui. Les employeurs, même pour des profils qui peuvent les intéresser, ne donnent pas suite. Il arrive que le secteur public lui-même exclue dans ses offres d'emploi tout candidat de plus de cinquante ans. Enfin, l'âge de la retraite tombe tel un couperet alors que des phases de transition profitables à tous pourraient être ménagées.

Notre bataille pour l'emploi ne peut concerner uniquement les jeunes. Des mesures fortes doivent aussi être prises en faveur des seniors.

Monsieur le ministre, vous avez annoncé, en liaison avec les partenaires sociaux, un plan d'action pour l'emploi des seniors. Pourriez-vous expliquer concrètement quels sont les outils que vous comptez mettre en place ? À quel rythme et avec quel objectif ? Seul un effort d'ampleur pourra mettre à bas les préjugés et changer les mentalités, de façon que chacun comprenne que les seniors sont une chance dans notre société.

*(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement. (*" J'en ai marre ! J'en ai marre ! "* sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.)

M. Borloo n'est pas le seul à en avoir marre, mes chers collègues ! (*Sourires.*)

M. Jean-Pierre Brard. Très juste ! Écoutons le Harry Potter du Valenciennois !

M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement. Depuis vingt-cinq ans, la France a le triste privilège d'avoir un fort taux de chômage à la fois des jeunes et des seniors. J'observe par parenthèse que le Parlement est composé pour l'essentiel de seniors : vous êtes, de ce point de vue, une exception, monsieur Wauquiez ! (*Sourires.*)

La situation où nous en sommes arrivés est le fruit de préjugés qu'il faut en effet combattre, mais aussi de règles techniques qui, loin de protéger comme elles étaient censées le faire, excluent les seniors.

L'économie française est fondée pour l'essentiel sur son capital humain. Les grandes mutations exigent que l'expérience des seniors serve au plus grand nombre.

M. Jean-Pierre Brard. Comment faire s'ils sont en maison de retraite ?

M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement. C'est d'ailleurs pourquoi Gérard Larcher travaille actuellement sur le tutorat des seniors auprès des jeunes en alternance ou en apprentissage. Diverses mesures techniques, dont un CDD senior, sont actuellement à l'étude avec les partenaires sociaux. Dans le

cadre plus large du plan d'action que le Premier ministre nous a demandé de présenter, Gérard Larcher, qui assure le pilotage du projet, rencontrait hier encore les partenaires sociaux pour examiner trente et une mesures, parmi lesquelles l'assouplissement des conditions du cumul emploi-retraite et l'élaboration de programmes de soutien mis en oeuvre par l'ANPE. Il les rencontrera de nouveau le 1er février, afin que ce plan soit validé par le Premier ministre au plus tard à la fin de mars et puisse être présenté à l'Assemblée nationale avant le 30 juin. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Laurent Wauquiez](#)

**Circonscription :** Haute-Loire (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2441

**Rubrique :** Emploi

**Ministère interrogé :** emploi, cohésion sociale et logement

**Ministère attributaire :** emploi, cohésion sociale et logement

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 19 janvier 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 19 janvier 2006